

Réf: Dossier 294676

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE MOH ANIMAN BUSINESS »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 SODECI NON LOIN  
DU 18EME ARRONDISSEMENT, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE MOH ANIMAN BUSINESS

»

Objet : DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES;

DISTRIBUTIONS DE BIENS ET DE MARCHANDISES;

TRANSPORT DE PERSONNES ET DE BIENS;

LOCATION DE TOUT TYPES DE VEHICULES ET  
D'ENGINS;

COMMERCE GENERAL;

IMPORT EXPORT;

ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS;

BTP;

GESTION IMMOBILIERE; TRAVAUX DE  
RENOVATION ET REHABILITATION DE BATIMENTS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
SOCIALES de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 SODECI NON  
LOIN DU 18EME ARRONDISSEMENT, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme YAO N'GORAN ALICE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B13-02377 du 11/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13778/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024

